

# ***Libres et indépendants***

## ***pour***

# ***Résister, Revendiquer, Reconquérir!***

*(extraits de la résolution du congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, réuni à Fougères le 27 septembre 2019)*

L'offensive généralisée contre les droits collectifs, les services publics et la Sécurité Sociale se conjuguent avec une répression féroce des travailleurs en lutte et des attaques considérables contre les libertés fondamentales, dont celle de manifester, les libertés syndicales, la liberté de négociation et le droit de grève. Se poursuivent et s'amplifient en même temps les tentatives d'intégration des organisations syndicales via les concertations, consultations et autres grands débats. (...)

L'attaque est globale, la réponse doit être globale. Le congrès de l'UD FO 35 dénonce la logique d'individualisation, de casse du modèle social tel qu'il s'est construit dans notre pays, notamment après la guerre. La réforme systémique des retraites, ayant pour objectif l'instauration d'un régime universel par points, constitue un aboutissement logique de l'ensemble des lois régressives et contre-réformes antérieures(...)

La méthode est partout la même : casser les cadres collectifs, nationaux, cadres de la solidarité républicaine, pour privatiser et livrer au marché l'éducation, la santé, les retraites... avec partout les mêmes conséquences humaines, pour la classe ouvrière, les mêmes désastres démocratiques, sociaux et environnementaux.

Le projet de réforme des retraites MACRON-DELEVOYE est bien évidemment présenté comme avantageux : les retraités les plus modestes y gagneraient, le système serait plus juste, plus simple, plus égalitaire... Mensonges ! Cette nouvelle contre-réforme serait universellement injuste, puisque calculée sur l'ensemble des carrières, et non plus sur les meilleurs salaires ou traitements.

Elle détruirait tous les régimes existants ainsi que le code des pensions civiles et militaires, constitutif du statut des fonctionnaires de l'Etat.

En instaurant le calcul sur la base de points à la valeur variable et fluctuante (en fonction de la conjoncture économique), elle aboutirait à instaurer un système n'offrant plus aucune garantie de revenus fixes versés aux retraités.

De plus, la réforme conduirait à faire travailler tous les salariés plus longtemps et cela quel que soit le mode de calcul retenu, âge pivot de 64 ans ou plus, ou nouvel allongement du nombre de trimestres cotisés. Le scandaleux système de la décote serait pérennisé et considérablement aggravé.

**Si elle voyait le jour, cette réforme serait une catastrophe pour tous les salariés !**

(...)

**Le Congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine appelle à l'unité des organisations syndicales, à l'unité des travailleurs du public et du privé, des jeunes, des retraités, pour préparer sans tarder, tous ensemble, la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites et s'inscrit dans la résolution unanime du CCN\* qui propose « *de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet de loi Macron-Delevoye.* »**

\*Comité Confédéral National, assemblée des secrétaires d'unions départementales et de fédérations, le « parlement » de FO, qui s'est réunie les 25 et 26 septembre 2019 à Paris.